



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la culture

Direction Régionale des Affaires Culturelles du Grand Est

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine

De la Meuse

A dater du 01/01/2011

INFORMATION 2017

NUANCIER DES COULEURS DU DÉPARTEMENT DE LA MEUSE

ENDUITS – RAVALEMENT

Légende : W = WEBER et BROUTIN
P = PAREXLANKO

NOTA : Les références priment par rapport aux couleurs représentées. Se reporter aux documentations des fabricants

Réf							
Réf							
Réf							

MENUISERIES : portes, portails, fenêtres et volets

Réf RAL							
Réf RAL							
Réf RAL							
Réf RAL							
Réf RAL							

FERRONNERIES



Réf RAL



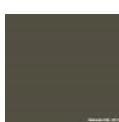
7009



7011



7022



6014



Réf RAL



5001



5003



5007



5009

Observations :

Il est nécessaire de se référer au numéro de RAL mentionné sous chaque couleur afin d'avoir la teinte exacte.

En fonction du caractère architectural des bâtiments ou de leur situation, les choix préalables de couleurs effectués par les pétitionnaires à partir de ce nuancier peuvent être éventuellement modifiés par les services compétents lors de la délivrance de leurs avis.



Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine
24, Avenue du 94ème R.I. - CS 80561 – 55013 BAR-LE-DUC Cedex
Tél : 03.29.46.70.60 / Fax : 03.29.79.25.26

